octobre 2016.

Communication suite travaux du groupe technique TER

Bulletin CC-GPF n°16

UNSA, le Syndicalisme en positif !

Comme évoqué lors des différents Groupes Techniques UNSA sur le sujet TER (du 31 août, des 5 et 18 octobre 2016), le ferroviaire conventionné fait l'objet d'une actualité riche au lendemain de la promulgation des **lois MAPTAM (2014) et NOTRe (2015) donnant davantage de poids et de prérogatives aux Régions,** notamment en termes de transport.

De nombreux messages politiques sont passés auprès de l'État comme auprès de la Direction de la SNCF par Philippe RICHERT, Président des « Régions de France » (ex-ARF) pour exprimer l'insatisfaction des Autorités organisatrices sur le coût et la qualité de service du TER.

Nous l'avons également vu ces dernières semaines avec l'annonce de Christian Estrosi, Président de la Région PACA, s'exprimant ouvertement sur son souhait de voir arriver la concurrence sur le marché du TER sur son territoire.

D'autres exécutifs régionaux avaient déjà menacé la SNCF (Alsace, Midi-Pyrénées,…) en invoquant la concurrence. Mais, dans le cadre de la LOTI laissant à la SNCF le monopole de l'exploitation des lignes ferroviaires en France, des accords plus ou moins satisfaisants avaient été trouvés.

Aujourd'hui, les Régions communiquent sur le fait qu'elles ne trouvent plus leur compte avec la SNCF au travers de l'affichage d'indicateurs économiques relatifs au produit TER.
Les Régions consacrent annuellement 7,5 milliards d'euros à la mobilité des territoires, ce qui en fait le premier poste de dépense. La majorité de cette dépense concerne le transport et les infrastructures ferroviaires. Chaque année, les Régions transportent 300 millions de voyageurs en TER.

Pour les Régions, l'évolution du forfait de charges de 2,5% à 3% par an des TER n'est pas justifiée. N'ayant pas de ressources financières propres affectées au transport, le renouvellement progressif des conventions TER offre aux Régions l'opportunité d'exprimer une exigence très précise auprès de la SNCF : la stabilisation de la contribution financière régionale accompagnée d'une amélioration de la qualité de

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 🖷 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

service.

Devant le mécontentement exprimé par les Régions, le gouvernement a été contraint d'agir. Lors du congrès des Régions de France, le premier ministre Manuel Valls a fait une annonce prometteuse. À compter du 1er janvier 2018, **les Régions n'auront plus de dotation globale de fonctionnement (DGF).**
Celle-ci qui sera remplacée par une fraction de TVA dont l'effet dynamique garantira et pérennisera leurs moyens d'action. Ce transfert de TVA se substituera en conséquence à la part de DGF perçue par les Régions, ce qui représente 3,85 milliards d'euros. Avec cette promesse de mesure fiscale, **les Régions vont pouvoir bénéficier d'une recette en progression quasi-constante.**

Dans ce contexte, en lien avec les orientations UNSA du Congrès de Vittel, un projet de texte sera prochainement proposé au Bureau Fédéral.

Un document de 12 pages, fruit des travaux du GT TER, intègrera effectivement un positionnement syndical concret sur l'ensemble des points qui composent le ferroviaire conventionnée (TER/TET) en vue d'accompagner les élus dans leurs négociations avec les Directions régionales SNCF.

Il s'articule autour de :

- **la défense du TER** comme atout pour le développement régional et comme élément essentiel dans la continuité du lien social sur le territoire,

- **la défense de ressources affectées et stables pour les Régions** ; l'annonce de Manuel Valls va d'ailleurs dans le bon sens à condition que cela ne soit pas un simple effet d'annonce. Nous y serons attentifs,

- **la défense de la présence humaine dans les trains et dans les gares** comme élément indissociable de la sureté et de la qualité de service demandée par les Régions.

Dossier à suivre…

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 🖷 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org